

RC. 580
Minerai

Décembre 1375.

NOUVELLE ESTIMATION DES RESERVES
EN MINERAI DU GISEMENT LORRAIN

du 1er Janvier 1975

(Partie Française) - Rapport révisé

J.P. DCSAVEÇ
L. PEVERGNE

INSTITUT DE RECHERCHES DE LA SIDÉRURGIE FRANÇAISE

IRSID

RC 580 - Décembre 1975.

Minerai

JPD/MN

NOUVELLE ESTIMATION DES RESERVES

EN MINERAI EU GISEMENT LORRAIN

au 1er Janvier 1975

(Partie Française) - Rapport détaillé

J.P. DESCAVES

L. PFVERGNE

R E S U M E

Ce rapport présente les résultats d'une nouvelle estimation **des** réserves en minerai du gisement lorrain, à jour au 1er Janvier 1975.

En lère catégorie, les critères de définition pour les mines souterraines sont :

- puissance minimale exploitable : 2,50 m
- teneurs de sélection pour le minerai d'un panneau ou d'un quartier à exploiter :

- > 30 % Fe en minerai calcaire
- > 32 % Fe en minerai siliceux

ce qui correspond à des teneurs de coupure au pied de :

- 28 % Fe en minerai calcaire
- 30 % Fe en minerai siliceux.

Pour les exploitations à ciel ouvert, les teneurs de sélection sont légèrement plus basses de 1 à 2 points de fer.

Pour les minerais de lère catégorie, les calculs ont pratiquement tous été réalisés à l'IRSID.

Pour les minerais de bordure : minerais de faible puissance : 2 m à 2,50 m ou de teneur en fer plus faible : 28 % - 30 % pour les minerais calcaire et 30 % - 32 % pour **les** minerais siliceux, les bilans présentés sont très incomplets et les estimations ne sont pas terminées.

Les critères de définition adoptés ici correspondent à ceux généralement adoptés en Lorraine par les exploitants.

Ces calculs ont été faits avec une hypothèse de puissance minimale technique exploitable - P_{mo} - égale à 2 m ; c'est pourquoi, il apparaît des catégories de minerais dans la gamme de puissance comprise entre 2 m et 2,50 m.

Si on admet que la puissance minimale technique exploitable passe à 2,50 m, une partie de ces minerais pourrait néanmoins être retenue, en adjoignant les bancs des pieds de couche très pauvres, de teneur inférieure à 28 % Fe ; en particulier, on peut penser que les minerais de catégorie 2 m à 2,50 m et de teneur moyenne supérieure à 30 % Fe, voire 32 % Fe, pourraient, pour une bonne part, conserver une teneur supérieure à 30 % Fe, même avec un pied pauvre et de ce fait, passer en lère catégorie. Le calcul n'est pas toujours possible, faute d'informations en pied de couche.

De même, pour les minerais à forte puissance et de teneur comprise entre 28,8 et 30 % Fe, on peut peut-être les ramener à une teneur supérieure à 30 % en supprimant les bancs de pieds de couche, pauvres en fer (29 % à 30 %).

S O M M A I R E

	<u>Page</u>
<u>INTRODUCTION</u>	7
1. <u>PARAMETRES UTILISES DANS LFÇ CALCULS</u>	9
1.1. Taux de défruitement	9
1.2. Densité - Humidité	9
1.3. Classification des résultats	9
1.4. Réserves accessibles ou difficilenent access blcs	10
2. <u>ESULTATS - COMMENTAIRES</u>	11
2.1. Réserves de première catégorie (critères standsrds)	11
2.2. Réserves de catégorie inférieure (tableaux)	15
Remarque	17

Tableaux A1 à A6

Tableau B

INTRODUCTION

Ce nouveau bilan des réserves en minerai du Bassin Lorrain a été fait pour pouvoir tenir compte des résultats obtenus récemment, qui ne modifient pas tellement **les** bilans antérieurs, en quantités, mais qui modifient la répartition entre les différentes catégories.

Les évaluations des réserves de toutes les mines en activité sont terminées, sauf **pour** la mine de Bazailles pour laquelle **le** calcul n'est pas terminé.

Les évaluations des réserves, situées dans **les** concessions vierges ou hors concession sont à peine commencées.
